

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

La Commission



**JOURNÉE DE L'ÉCONOMIE DU CENTRE POUR L'INNOVATION
POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE-AFRIQUE (CIPEC-AFRIQUE) :
« LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'UEMOA DANS UN
CONTEXTE DE CRISES ALIMENTAIRE ET DE L'ÉNERGIE »**

**INTERVENTION DE S.E. M. SOUMAÏLA CISSÉ
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'UNION ÉCONOMIQUE ET
MONÉTAIRE OUEST AFRICAINE (UEMOA)**

Abidjan, le 04 août 2008

Monsieur le Président du Centre pour l'Innovation Politique et Economique - Afrique (CIPEC-AFRIQUE),

Mesdames et Messieurs les Professeurs, Chercheurs, Enseignants et Membres du monde universitaire,

Madame, Messieurs les journalistes ;

Chères Etudiantes, Chers Etudiants,

Honorables Invités,

Mesdames, Messieurs,

C'est un immense honneur et une légitime fierté pour moi, de prendre la parole ici, au siège de cette grande institution qu'est **Centre pour l'Innovation Politique et Economique – Afrique**.

Avant d'entrer dans ... le vif du sujet, je voudrais vous remercier, **Monsieur le Président**, en mon nom et en celui des membres de la Commission et des autres organes de l'Union, pour cette marque d'intérêt particulier, que vous avez manifestée à l'endroit de l'UEMOA en l'associant à la journée de l'économie que le CIPEC-AFRIQUE organise chaque année.

En invitant l'UEMOA, vous conviez une institution qui est au cœur du sujet car, cela fait plus d'une douzaine d'années qu'elle s'est résolument engagée dans le processus de coordination des politiques économiques des Etats membres.

C'est donc une institution en phase avec le thème de cette journée de l'économie, compte tenu de ses expériences de terrain en matière d'intégration régionale et de mise en œuvre du pacte de convergence économique et des politiques sectorielles.

Le thème, en plus de sa pertinence et de son actualité, apparaît, en effet, à nos yeux, comme une opportunité d'échanges sur des questions essentielles voire vitale que sont les questions d'alimentation et d'énergie.

Honorables Invités ; Mesdames, Messieurs,

Le sujet est vraiment d'actualité car, relatif aux perspectives économiques de l'UEMOA dans un contexte de **crises alimentaire et de l'énergie**.

Je suis donc heureux de prendre la parole pour partager avec vous notre vision sur cette thématique d'importance, dans de petites économies ouvertes comme celles de l'UEMOA.

En acceptant de venir ici ce matin, je voudrais témoigner de l'intérêt majeur que la Commission de l'UEMOA accorde au CIPEC-AFRIQUE dans ses efforts pour rendre la discipline économique plus effective, avec une connaissance plus large des concepts économiques.

Toutefois, il ne faudrait pas s'y tromper : l'économie apparaît, à tort ou à raison, comme une discipline ésotérique.

D'où l'importance d'une politique de vulgarisation et de formation.

C'est pourquoi l'UEMOA, avec ses centres d'excellence, est convaincue que ce siècle sera davantage axé sur la formation d'une économie de la connaissance, et sur l'innovation, c'est-à-dire que l'esprit d'entreprise va constituer le moteur des économies modernes de l'Union.

Honorables invités ; Mesdames, Messieurs,

Ma présentation sera essentiellement consacrée à la situation des économies de l'espace UEMOA face au renchérissement des prix des produits alimentaires et pétroliers.

Je voudrais, à ce propos, ce, pour orienter le débat, apporter une précision sur le libellé du sujet.

L'expression « **crise alimentaire** » n'est pas très adaptée à la situation actuelle de l'Union.

Ce que nous connaissons aujourd'hui, à travers l'Union, c'est une situation de hausse généralisée des prix des produits alimentaires.

Si la notion de **crise** désigne une phase exceptionnelle et inhabituelle dans l'évolution normale des choses, alors on peut convenir ensemble de parler de crise à propos de l'évolution erratique actuelle des prix des denrées, d'autant plus que cette situation aggrave la précarité et l'insécurité alimentaires dans lesquelles se trouvent les populations rurales et urbaines.

Pour revenir au sujet, mon propos tournera autour de deux points essentiels :

- dans une première partie je ferai **une revue** de la situation de l'Union en matière économique, alimentaire et énergétique, et,
- la deuxième consistera en un **descriptif** de la trajectoire d'évolution des économies de l'Union, à la suite des crises alimentaire et énergétique qui sont de portée mondiale, mais avec des conséquences négatives sur la zone UEMOA.

PERFORMANCES ECONOMIQUES RECENTES ET SITUATION DE CRISES ALIMENTAIRE ET ENERGETIQUE DANS L'UEMOA

Le renchérissement sans précédent des prix des denrées alimentaires et du pétrole sur les marchés mondiaux des céréales et des matières premières affecte négativement les économies de l'Union.

Cette crise vient s'ajouter à celle de l'énergie électrique qui paralyse les secteurs d'activité, notamment ceux des industries et des transports dans les Etats membres de l'Union.

Ces crises ont entraîné des coûts élevés des facteurs de production, l'augmentation de la hausse des prix domestiques du fait de la composante d'inflation importée engendrée par la flambée des prix des produits alimentaires sur les marchés internationaux.

S'agissant du pétrole, en particulier, le cours du baril brut a été multiplié entre janvier 2002 et juillet 2008 par 7,5, passant de 19,5 dollars à 147 dollars américains.

Les facteurs explicatifs de cette hausse sont dus, non pas à une rupture de l'offre comme en 1974 et 1979, mais aux chocs de demande en raison de la forte consommation énergétique des économies émergentes comme celles de la Chine, de l'Inde et du Brésil.

A titre illustratif, la demande chinoise contribue à elle seule pour près de 30% à l'augmentation de la demande mondiale annuelle. Sa production industrielle actuelle n'est que de 500 milliards de dollars.

Cherchant à réaffirmer sa puissance économique au cours de ce 21^{ème} siècle, elle projette d'atteindre, en 2010, une production industrielle de 1.000 milliards de dollars, se plaçant ainsi derrière les Etats-Unis.

Dans ce cadre, elle s'emploie à maintenir une croissance économique se situant, depuis plus de dix ans, entre 9,5 et 10% par an. Le pétrole constitue pour elle la priorité absolue.

Elle s'emploie à développer une « pétrodiplomatie » pour diversifier et sécuriser ses différentes sources d'approvisionnement pétrolier.

A ces facteurs politiques, économiques et géostratégiques, s'ajoutent les causes financières, en particulier, les spéculations sur les prix du baril sur les marchés financiers internationaux, en liaison avec le refus de l'OPEP de relever le niveau de production dans un contexte de baisse continue du dollar, qui érode les marges bénéficiaires.

La crise du pétrole trouve également ses origines dans la réduction des stocks mondiaux due à l'impact des changements climatiques sur la capacité de production, notamment en ce qui concerne les puits du Golfe de Mexique.

Cette hausse des prix du baril du pétrole brut s'accompagne, corrélativement, d'une hausse des prix des produits dérivés comme le gaz-oil, l'essence super, l'essence ordinaire ou le pétrole lampant.

Honorables Invités ; Mesdames, Messieurs,

En ce qui concerne la « crise alimentaire », celle-ci est née de la rareté des produits alimentaires, c'est-à-dire, de l'insuffisance de l'offre alimentaire sur le marché agricole mondial, en raison, notamment de la politique de développement des biocarburants.

Ceci a entraîné une hausse spectaculaire des prix des denrées alimentaires importées et produites localement dans l'ensemble des Etats membres de l'UEMOA.

Ainsi, à fin 2007, les prix du maïs, du riz, du blé, de l'huile de palme, du sucre, des boîtes de conserve et de la viande ont augmenté dans des proportions substantielles.

Par exemple, les prix des oléagineux ont augmenté de 70% par rapport à leur niveau de 2006, et le prix du blé a été supérieur de 52% par rapport à son niveau de 2006.

La nature extravertie des économies en présence et la prédominance d'une agriculture de subsistance font que les Etats membres souffrent d'une insuffisance de l'offre agricole domestique et éprouvent des difficultés pour absorber ces chocs.

Honorables Invités ; Mesdames, Messieurs,

S'agissant de la crise de l'énergie électrique qui frappe plus durement certains Etats membres de l'Union depuis 2006, notamment le Bénin, le Togo et le Sénégal, le diagnostic du secteur de l'électricité montre que cette crise relève de l'insuffisance de l'offre face à la croissance forte de la demande

d'électricité, en raison de la vétusté du parc électrique et d'énormes pertes subies.

Ce parc électrique est constitué aux 2/3 de centrales thermiques de plus de vingt ans d'âge.

Le déficit chronique de l'offre par rapport à la demande en électricité, de l'ordre de 824 GWh en 2006 dans l'Union, est devenu insoutenable dans tous les Etats membres de l'Union, à l'exception de la Côte d'Ivoire.

Ainsi, au plan national, en moyenne, 17% de la population ont accès à l'électricité.

Il s'agit là d'une moyenne, les taux d'accès pour les Etats membres se situant dans une fourchette de 7% pour le Niger et de 60% pour la Côte d'Ivoire, avec un déséquilibre fort marqué entre les villes et les campagnes à l'intérieur d'un même Etat.

Le taux d'accès à l'électricité en milieu rural dans l'Union est en moyenne de 6,5%, variant entre 0,3% au Niger et 15% en Côte d'Ivoire.

La taille des systèmes électriques nationaux est trop réduite pour attirer les investissements privés dans le secteur.

En effet, le secteur de l'électricité de la zone UEMOA n'a attiré au cours des 17 dernières années que 0,4% des investissements privés dans le monde, contre 2,1% pour l'Afrique au Sud du Sahara et 41,3% pour l'Amérique Latine et les Caraïbes.

Ces différentes évolutions intervenues jusqu'en 2007 dans un contexte de faible croissance économique de l'Union (3,2%), de maîtrise relative de l'inflation (2,4%), mais d'accélération de la pauvreté, ont eu d'importants impacts macroéconomiques dans l'Union.

Elles ont constitué de lourds fardeaux pour les finances publiques des Etats membres.

A titre d'exemple, la facture pétrolière rapportée au PIB de l'Union a presque doublé, passant de 5% en 2003 à 9% en 2006.

Dans ces conditions, la principale difficulté qui se profile à l'horizon est le risque de pressions inflationnistes devant se diffuser à l'ensemble de l'économie, par le canal des prix de transports, les coûts de production...

Quelles solutions d'urgence préconiser pour juguler la crise ?

Face à la flambée des prix, tous les Etats membres ont adopté des mesures fiscales qu'ils considèrent comme temporaires.

Ce sont des interventions conjoncturelles d'urgence et à court terme, à caractère social, pour assurer la sécurité alimentaire des ménages les plus vulnérables.

Il s'agit, entre autres, de la suppression des droits de douane de certains produits, de la réduction de la Taxe sur les produits pétroliers, des subventions temporaires des prix de certains produits de première nécessité, tels que le riz au Sénégal.

D'autres mesures consistent en un abandon des droits à l'importation incluant la TVA : suspension de la perception des droits et taxes à l'importation, réduction des taux de TVA, fixation de base forfaitaire pour la détermination des droits exigibles, entre autres...

Ces mesures portent, bien sûr, atteinte à la législation douanière communautaire comme le TEC et aux textes communautaires relatifs aux taxes indirectes intérieures : la TVA, la fiscalité des produits pétroliers, et, les droits d'accises...

D'autres mesures sont relatives au rétablissement partiel du contrôle des prix des produits de première nécessité, afin de protéger les consommateurs contre les comportements de marge spéculatifs des distributeurs.

Dans certains Etats membres, des stocks régulateurs de produits céréaliers ont été constitués pour ajuster les prix à la baisse ou les maintenir à leur niveau d'équilibre d'avant la crise.

Il s'agit, en particulier, de la création de magasins témoins où les biens de grande consommation seraient vendus aux prix officiels arrêtés par le Gouvernement.

Des mesures qualifiées de durables, à effet d'application à moyen et long terme, ont été également prises par les Etats membres.

Il s'agit des interventions structurelles à court, moyen et long termes pour améliorer l'offre alimentaire dans la durée dans l'espace UEMOA.

Ainsi, l'accroissement de la production agricole nécessite, d'une part, la relance de l'investissement public et privé dans le secteur agricole, et, d'autre part, l'amélioration de la productivité de l'agriculture.

Dans les conditions actuelles, quelles perspectives pour l'UEMOA ?

PERSPECTIVES ECONOMIQUES A COURT ET MOYEN TERMES :

En termes de conséquences négatives, de nombreux risques planent sur la croissance économique dans l'Union et sur l'accélération de l'inflation, en dépit des mesures d'urgence prises par le Conseil des Ministres de la zone et par chaque Etat membre pour juguler la situation de crise que traverse toute l'économie mondiale, avec des ricochets au niveau de l'UEMOA.

En matière de croissance économique :

Les perspectives de croissance économique, en 2008, indiquent que le taux se situerait à 4,4% pour l'Union, sous l'hypothèse de conditions climatiques

favorables, d'apaisement des tensions sociopolitiques et de poursuite des travaux de construction d'infrastructures.

En outre, la conclusion d'un programme économique et financier au Togo, appuyé par les ressources de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC) contribuerait à raffermir cette croissance.

Cependant, les tensions inflationnistes observées sur les prix des produits alimentaires et surtout sur ceux du baril du pétrole brut sur le marché mondial, pourraient conduire à réviser à la baisse ce taux de croissance, quoique dans la plupart des Etats membres, le taux de croissance était attendu plus élevé.

Il se situerait entre 2,9% en Côte d'Ivoire et 6,4% au Mali.

Comme on le constate, ces prévisions économiques de croissance en 2008 sont tributaires des incertitudes liées aux pressions inflationnistes, en raison des conséquences négatives de la hausse des prix des produits alimentaires et du pétrole et des difficultés spécifiques à certaines filières agricoles, telles que le coton dans la plupart des Etats membres et le phosphate au Togo.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

En matière d'inflation : Dans les six premiers mois de l'année 2008, le taux d'inflation en glissement annuel, ressortirait à 5,3%, contre 2,5% pour la même période en 2007.

Cette accélération est liée à la forte hausse enregistrée au niveau de la fonction « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » par rapport au niveau des six premiers mois de 2007.

Elle est également constatée, à l'exception du Sénégal, dans la quasi-totalité des Etats membres.

Si cette tendance inflationniste observée au cours des six premiers mois de l'année se maintenait, les perspectives situeraient le taux d'inflation annuel moyen en 2008 à : 6,1%, contre 2,4% en 2007 pour l'Union.

Ce taux varierait entre 3,9% au Sénégal pour le niveau le plus faible et 11,3% au Burkina Faso pour le niveau le plus élevé.

En fait, les perspectives en matière d'inflation ne seraient pas non plus favorables pour l'ensemble de l'Union dans un horizon proche.

Le critère de convergence relatif au taux d'inflation ne serait pas respecté en 2008 par tous les pays.

Dans la période 2009-2011, il apparaît difficile de projeter cette variable économique sujette aux variations à la hausse du cours du baril du pétrole brut, même si en ces derniers temps, les tensions sur ce cours semblent s'apaiser.

La récession aux Etats-Unis, la baisse continue du dollar face à l'euro, la crise des marchés financiers avec les « subprimes », auxquelles s'ajoute la flambée des prix du baril du pétrole brut et des produits alimentaires sur le marché mondial, augurent donc d'un avenir économique incertain.

Quelles perspectives, dans ce contexte, en matière de finances publiques ?

En dépit des mesures d'urgence déjà mises en œuvre par les Etats membres, avec des incidences sur les trésoreries publiques, on assistera encore à une aggravation des principaux soldes budgétaires en 2008.

Le déficit budgétaire global hors dons et le déficit budgétaire global représenteraient respectivement 5,7% et 2,6% du PIB nominal de l'Union.

En effet, les recettes budgétaires totales progresseraient de 4,1% pour représenter 18,1% du PIB, face à des dépenses totales et prêts nets, en accroissement de 8,8% pour représenter 23,8% du PIB.

Ces dépenses sont nettement au-dessus des capacités budgétaires, en raison de la facture pétrolière très élevée.

Si ces crises perduraient, la situation des finances publiques s'aggraverait dans les années à venir, avec la crainte d'une détérioration du climat social de l'Union.

En matière de balance des paiements En fin 2008, les échanges extérieurs des Etats membres de l'Union se solderaient par un excédent global de 147,0 milliards, nettement inférieur à celui de 708,7 milliards enregistré en 2007.

Cette évolution serait induite par la baisse de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières, atténuée par l'amélioration du solde des transactions courantes.

Le déficit des transactions courantes s'établirait à 1.595,9 milliards contre 1.664,3, en raison de l'amélioration des transferts courants, les autres postes devant enregistrer une dégradation.

Le déficit de la balance commerciale augmenterait de 104,8 milliards pour ressortir à 990,9 milliards en liaison avec une hausse des importations plus forte que celle des exportations.

En effet, les importations s'établiraient à 8.674,2 milliards, en progression de 9,2%, imputable à l'accroissement des acquisitions de produits alimentaires et pétroliers induit par le renchérissement de ces biens sur le marché mondial.

Quant à la hausse de 8,8% des exportations, elle serait attribuable au dynamisme des ventes à l'étranger des produits miniers.

Honorables Invités ; Mesdames, Messieurs,

La concrétisation des perspectives économiques que je viens d'énoncer est fortement liée à la mise en œuvre d'un ensemble de mesures de politique économique cohérentes et vertueuses, en vue d'atteindre les objectifs de croissance dans un contexte de maîtrise des prix et des déficits intérieurs et extérieurs.

Elle est également tributaire de notre détermination à mettre fin à la crise actuelle de l'énergie dans l'Union.

En matière d'énergie électrique : L'étude réalisée en juin 2008 sur l'élaboration d'une stratégie de résolution durable de la crise de l'énergie électrique dans les Etats membres de l'UEMOA montre que si rien n'est fait, le déficit en énergie électrique irait en s'aggravant d'année en année.

En effet, la demande potentielle d'électricité dans les Etats membres de l'Union est aujourd'hui très importante, mais bridée par l'insuffisance et le coût élevé de l'offre.

Quelle que soit l'hypothèse de travail choisie, la demande d'électricité en **2030** augmenterait : elle représentera **5 fois le niveau de demande actuelle** dans l'hypothèse la plus basse et treize fois dans l'hypothèse la plus élevée.

Les perspectives d'approvisionnement en électricité ne sont donc pas favorables, d'ici à 2030.

A court terme, l'UEMOA connaîtra un déficit entre 2008 et 2012, puis à long terme, sur la période 2018-2030.

Seule la période 2013-2017 serait couverte par une offre suffisante d'électricité, adossée principalement aux projets d'hydroélectricité et à un développement rapide de l'exploitation de l'énergie fossile (gaz) en Côte d'Ivoire et en provenance du Nigeria, avec le projet Gazoduc d'Afrique de l'Ouest.

L'augmentation de la puissance du parc hydroélectrique va passer de 21% en 2008, à 46% en 2020, grâce à la mise en œuvre de 104 projets programmés d'ici à 2030, permettant de multiplier le parc actuel par 3,2, avant 2020.

Il y aura certes une réduction de moitié du parc électrique à base de combustibles pétroliers, passant de 34% en 2008, à 17% en 2020, mais la part des énergies fossiles (pétrole, gaz et charbon) restera toujours élevée dans la production durant la période.

A partir de 2018 où l'offre d'électricité redeviendrait déficitaire, de nouvelles options s'avèreront nécessaires pour prendre le relais des sources d'énergies fossiles et satisfaire la demande en quantité suffisante, à un coût compétitif et sur des options de sources d'énergies durables, telles que les énergies renouvelables.

Comme on le constate, si rien n'est fait pour améliorer les perspectives d'approvisionnement en énergie électrique de l'Union la plupart des activités industrielles risquent d'être handicapées.

Honorables Invités ; Mesdames, Messieurs,

Au regard de cette analyse, il ressort que la crise des produits alimentaire et de l'énergie (pétrole et électricité), manifestée par le canal de la hausse effrénée de leurs prix respectifs, a des effets négatifs sur tous les secteurs d'activité de notre espace communautaire.

La flambée des prix des produits alimentaires a un impact sur la consommation domestique de l'Union, faisant baisser le pouvoir d'achat des ménages, tant urbains que ruraux.

En effet, si l'on considère la hausse mondiale des prix des produits alimentaires, celle-ci affecte les prix des marchés de céréales dans l'Union, en relation avec la dépendance alimentaire de nos pays respectifs par rapport à des produits, tels que le riz, le blé et le lait.

Cependant, les ménages urbains sont les plus exposés, en raison de la proportion plus importante des dépenses en produits énergétiques et alimentaires, qui est, en moyenne, **trois fois plus élevée** à cause de l'importance du transport, de l'éclairage, des dépenses de logement.

Les entraves à une effective libre circulation de produits alimentaires et des personnes au sein de l'Union empêche les économies nationales d'absorber les chocs de la hausse des prix, et de profiter des économies d'échelle et des effets de répartition géographique.

En matière de hausse du prix du pétrole brut, son impact est durement ressenti dans tous les Etats membres avec des réajustements à la hausse des prix de l'essence à la pompe, du gaz-oil, du pétrole lampant.

Ces réajustements ont également des effets négatifs à la chaîne sur tous les secteurs d'activité et sur toutes les catégories sociales.

Quant à la crise de l'électricité, son impact paralyse autant tous les secteurs d'activité, en particulier le secteur industriel, avec pour conséquence immédiate la baisse de l'activité productive, induisant une baisse des prévisions de croissance et de recettes fiscales.

Comparée au sang dans l'organisme humain, l'énergie dans une économie joue exactement le même rôle.

Quand elle vient à manquer, elle annonce la fin prochaine de cette économie dans toutes ses composantes.

Il résulte que ce double choc inflationniste met en lumière les faiblesses structurelles des appareils productifs agricoles et manufacturiers, les échecs des politiques commerciales passées, ainsi que les faiblesses du parc électrique des Etats membres de l'Union.

Pour y remédier, les solutions passent par une ferme **volonté politique** des Etats membres.

Pour sa part, la Commission de l'UEMOA a un rôle important à jouer : celui de coordination des mesures prises au niveau des Etats membres, afin de sauvegarder le processus d'intégration et de proposer des politiques agricoles et énergétiques régionales.

Dans ce sens, les politiques sectorielles communes sur l'agriculture et l'énergie doivent être réactivées.

S'agissant en particulier de la « crise alimentaire » actuelle, elle a été aggravée et amplifiée par les difficultés nées des choix de stratégies et de politiques agricoles mises en œuvre depuis les indépendances.

En dépit des importants investissements réalisés dans ce secteur, l'agriculture de l'Union reste encore à la traîne.

A titre d'exemple, sur un montant de 4.904,4 milliards de crédits à l'économie dans l'Union, à fin décembre 2007, à peine 4% ont été orientés vers l'agriculture.

Honorables Invités ; Mesdames, Messieurs,

Au-delà de la hausse des prix que nous venons d'expliquer, il est politiquement et économiquement difficile à justifier la situation actuelle de l'agriculture africaine, en général.

De par ces choix de politiques agricoles, vous comprenez bien que le producteur de notre zone est plus que jamais inséré dans un cercle vicieux de pauvreté, où les prix au producteur sont défavorables, engendrant des revenus agricoles faibles avec l'incapacité à investir dans des matériels agricoles plus performants.

Honorables Invités ; Mesdames, Messieurs,

C'est bien ce cercle vicieux de pauvreté qu'il faut briser à partir des solutions régionales.

Ainsi, les solutions aux problèmes agricoles de l'Union doivent se situer à deux niveaux :

- d'abord, résoudre en amont les difficultés et contraintes liées aux engrais, aux semences, aux techniques actuelles obsolètes ;
- ensuite, résoudre en aval les problèmes rencontrés dans la commercialisation, les transports, le stockage de produits, la sécurité de débouchés pour les différentes filières agricoles au sein de l'Union.

L'heure est donc venue de trouver des solutions durables à la faible productivité de l'agriculture et à la faible compétitivité des économies.

Il s'agit, pour préserver l'avenir, de procéder à la nécessaire révolution technologique dans l'Union, afin de répondre adéquatement à la transition démographique et à l'insécurité alimentaire auxquelles nos Etats membres sont confrontés.

S'agissant de l'énergie, la solution à la crise passe par une approche régionale à laquelle la Commission de l'UEMOA et les autres institutions sous-régionales sont actuellement en train de réfléchir.

CONCLUSION FINALE

Je voudrais pour finir, renouveler mes remerciements et aussi mes félicitations aux initiateurs de cette journée.

Au-delà de l'exposé et des débats, c'est le prolongement du questionnement au sein des médias donc à travers le grand public qui, à notre avis, constitue une chance.

Une chance et une opportunité pour mieux faire connaître les acquis comme les difficultés, les obstacles comme les perspectives du processus d'intégration.

En effet, malgré les obstacles et les contraintes inhérentes à toute avancée, il est important de signaler avec force et conviction que le processus d'intégration au sein de l'UEMOA est en marche.

Il est en marche de façon irréversible, ce, malgré les récents soubresauts liés aux crises sociopolitiques dans certains pays, malgré surtout l'environnement international peu favorable, l'UEMOA tient le bon bout.

Les acquis sont importants, la volonté politique née de la création de l'Union mérite d'être confortée.

Je réaffirme que l'intégration constitue la chance de notre sous-région.

Les éloges distillés çà et là par des observateurs objectifs ne signifient point dormir sur ses lauriers.

C'est un encouragement, une invitation à mieux faire pour que l'UEMOA, **c'est sa vocation**, puisse servir de noyau dur à une intégration véritable dans toute la région ouest africaine voire au niveau de l'ensemble du continent.

C'est notre objectif, c'est notre mission, celle de notre génération afin que demain, l'on puisse dire avec objectivité, « **qu'ils ont fait ce qu'ils ont pu** »

C'est sur cet optimisme que je veux contagieux, que je vous renouvelle mes encouragements et **vous remercie de votre aimable attention !**